

# Bassin d'Arcachon: la navigation dans l'ouvert du Bassin / les Passes

## L'accès aux Passes

- la Passe Sud n'est pas balisée, et l'emprunter est sous la responsabilité entière du navigateur
- la Passe Nord est recommandée sur les documents maritimes (instructions nautiques) : 1 heure avant la pleine mer (et selon la houle)

## Équipement de sécurité

- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire dès la bouée 8 dans les Passes et jusqu'à la bouée d'atterrissage (et au delà selon l'état de la mer, houle) voir le guide de navigation du Bassin
  - Avoir une VHF ou téléphone portable afin de pouvoir contacter le sémaphore
- Le moteur doit rester en marche zone à côté des brisants en action de pêche

Vous trouverez toute la réglementation à la page 7 du guide de navigation du Bassin d'Arcachon.

<http://sig.bassin-arcachon.com/e-navigation/doc/Guide%20de%20la%20plaisance.pdf>